



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DU HAUT-RHIN

4 RUE DE CHEMNITZ - BP 2295 - 68069 MULHOUSE CEDEX 2

Tel : 03.89.33.14.40 – Email : comite@basket68.com

Sites internet : [www.basket68.com](http://www.basket68.com) et [www.facebook.com/comite.basket.68](http://www.facebook.com/comite.basket.68)

## PROCES-VERBAL DU BUREAU SAISON 2022/2023 – REUNION N°3 DU 12/10/2022

Les membres du Bureau se sont réunis le mercredi 3 octobre 2022 à 19 h 30 au Siège du Comité 4 rue de Chemnitz à MULHOUSE.

Présents : Mmes Nathalie GESSIER – Chantal TSCHAEN.  
MM. Jérôme DHOLLANDE - Benoit KLEIBER - José MORENO -

Excusés : Mme Sandra LAMOUCHE- MM. Geoffroy KAEMMERLEN et Gérard NAAS

### 1) DEMANDE DU BC 3 PAYS

Le courrier suivant nous est parvenu et se doit d'être traité avant la prochaine journée de championnat en U13F.

« Nous avons été contactés par téléphone jeudi 6 octobre par le CD68 nous informant que réglementairement l'équipe U13F comportait un haut quota de licences C2 lors son premier match de championnat.

Nous avons été prévenus qu'un email serait envoyé à la commission juridique, destinataire Benoît Kleiber, concernant la situation. Et avons demandé de rajouter en note les points suivants afin de détailler la situation exceptionnelle de cette équipe U13F:

- le haut quota de licence C2 résulte de la fusion des clubs de Héisingue, de Michelbach ainsi que du pôle jeunes de Hégenheim.

- nous nous sommes basés sur le statut de "nouveau groupement sportif" pour le BC 3Pays, qui justifie de la limite de 7 licences C2 par match.

N'ayant eu aucun retour de notre requête, et après un appel téléphonique de Laurent Hertel, le lundi 10 octobre, nous avons remarqué qu'il y a eu un malentendu et l'information n'est pas parvenue comme initialement convenue à la commission juridique.

Aujourd'hui, notre requête envers la commission juridique est de pouvoir continuer de faire jouer ces filles avec un quota de 7 licences C2, justifié par la situation exceptionnelle de la fusion des clubs et bénéficiant du statut de nouveau groupement sportif, afin de poursuivre dans la voie de la formation du jeune joueur.

De plus toutes les joueuses ont toujours été aux 3 Pays et formées à la CTC, elles ne sont issues d'aucun autre club externe à la CTC.

L'objectif du BC 3Pays est de continuer le perfectionnement de ces joueuses et leur temps de jeu est un point essentiel dans ce projet.

Nous avons à coeur également de contribuer au développement du basket féminin, et comptons sur le CD68 pour encourager nos actions dans ce sens. »

Après étude du dossier, il s'avère que :

- tous les clubs récupèrent des licenciés des clubs disparus ou en sommeil ou qui n'engagent plus d'équipes. Mais ce sont les mêmes règles pour tous : en jeunes, c'est maximum 5 brûlés.
- plusieurs options pour le changement du BC Michelbach s'offraient l'année dernière :
  - . garder la CTC,
  - . la réduire à 2 clubs,
  - . faire une fusion-absorption,
  - . faire une fusion simple,
  - . garder le club en nom propre et le renommer.

Les conséquences de chacun des choix étaient connues et le choix fait par le BC Michelbach rendait nécessaire des MUTATIONS des joueurs de Hésingue et de Hégenheim, et que le nombre de mutés est limité dans tous les championnats Seniors ou Jeunes.

Après discussion et délibération, le Bureau a décidé :

- de maintenir les participations irrégulières notifiées au BO pour les 2 derniers matchs. Les membres du bureau ont été particulièrement étonnés que le club ait réitéré sciemment l'irrégularité le 2ème week-end alors que l'interdiction réglementaire était connue, suite aux échanges téléphoniques.
- de ne pas modifier les règles de participation, même dans le cas particulier du club de 3 PAYS, pour la suite de la saison.

Il est également à noter que le fait de jouer de manière non réglementaire, de façon consciente, est disciplinairement sanctionnable (fraude). Les membres du bureau ne peuvent donc que fortement conseiller au BC 3 PAYS de respecter les règles à l'avenir par souci d'équité entre l'ensemble des clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h 00.

*La Secrétaire Générale :*  
*Chantal TSCHAEN*

*Le Président :*  
*José MORENO*